

Article professionnel

Vélos avec assistance

Moudon VD, 18.06.2021 - Ils sont rapides et silencieux : les vélos électriques circulent dans tout le pays. L'année 2020 a donné lieu à un véritable boom des ventes de deux-roues à assistance électrique, notamment grâce à COVID-19. Les chiffres de vente ont augmenté de près de 30 %, et les entrepôts des concessionnaires et des fournisseurs étaient parfois vides.

Rencontres sur le chemin de la campagne

Cette croissance est également ressentie par la population rurale. Les fous de la vitesse ne se trouvent pas seulement sur les routes principales, mais très souvent aussi sur les routes secondaires et les chemins de campagne. Sur les chemins de traverse, les tracteurs rencontrent aussi bien les pendulaires, que le père avec ses deux enfants dans une remorque à vélo ou le couple de personnes âgées. L'amour du pédalage sans sueur s'empare des jeunes et des moins jeunes et accélère la circulation, même à la campagne.

Peu visibles et rapidement là

Cela pose de nouveaux défis aux conducteurs de véhicules agricoles : les deux-roues sont peu visibles en raison de leur silhouette. Avec leur gros bloc-batterie, les premières générations d'eBike pouvaient encore être identifiées comme tel assez rapidement. Cependant, les modèles les plus récents sont difficilement reconnaissables en tant que vélo électrique au premier coup d'œil - ce qui conduit de plus en plus à sous-estimer leur vitesse.

Avec l'augmentation de la vitesse, la distance d'arrêt augmente également pour les vélos électriques. À une vitesse d'environ 15 km/h, un vélo ordinaire s'immobilise après environ 10 mètres. Avec un eBike à 25 km/h, cette distance est déjà de 20 mètres et un eBike rapide à 45 km/h a une distance d'arrêt d'environ 40 mètres !

Une considération mutuelle est nécessaire

Selon le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa), la plupart des accidents avec des vélos électriques se produisent à proximité de ronds-points, de croisements ou de carrefours. En particulier en cas de collision, les conducteurs de vélos électriques courent un grand risque en raison de l'absence de zone de déformation de leur véhicule.

Un facteur de risque supplémentaire est que les conducteurs sont souvent surpris par la vitesse et le comportement de freinage de leur véhicule. Globalement, explique le bpa, le nombre d'accidents graves impliquant des vélos et des vélos électriques a quintuplé ces dernières années, et 30 % des blessés graves sont des personnes de plus de 65 ans.

Avec sa campagne « Après un accident de vélo électrique, votre monde est sens dessus dessous », le bureau de prévention sensibilise actuellement les personnes utilisant un vélo électrique à un comportement sûr, à la préparation au freinage, à une meilleure visibilité et à un équipement adapté.

Il est impératif de faire preuve de considération, de penser avec les autres et de conduire avec prévoyance - tant de la part de la personne au guidon de la bicyclette électrique que de tous les autres usagers de la route au volant de voitures, de camions et de véhicules agricoles.

Quelques points pour plus de sécurité

Que peuvent faire les conducteurs de véhicules agricoles ?

- S'assurer que les systèmes d'éclairage des tracteurs, des remorques et des outils fonctionnent correctement à tout moment.
- Nettoyer les fenêtres sales.
- Nettoyer et régler correctement les rétroviseurs.
- Installer des rétroviseurs supplémentaires pour réduire les angles morts.
- Signaler à temps avant de tourner, également sur les routes secondaires et les chemins de campagne.
- Faire clairement une présélection, si la situation le permet.
- Immédiatement avant de bifurquer, regardez à nouveau attentivement des deux côtés, vers l'arrière et vers l'avant.
- Accorder une attention particulière aux pistes cyclables et aux bandes cyclables.
- Surveillez de près la vitesse des vélos qui approchent, attendez en cas de doute.

Personne de contact pour les questions

Jean-Luc Jatton
Conseiller en sécurité
Trafic routier
jeanluc.jatton@bul.ch
021 557 99 18